



COMMUNIQUE DE PRESSE — 11.10.10



LE NOMBRE DE MENAGES REALISANT DES TRAVAUX D'ISOLATION ATTEINT SON PLUS HAUT NIVEAU DEPUIS 1986

BAROMETRE 2011 : LES MÉNAGES FACE A LA MAITRISE DE L'ENERGIE DANS LEURS LOGEMENTS – Enquête ADEME 2010

L'ADEME publie aujourd'hui les résultats de son baromètre annuel sur les comportements des ménages français à l'égard des travaux de maîtrise de l'énergie dans leur logement. Cette édition 2011 (enquête portant sur l'année 2010) confirme la progression du nombre de foyers ayant réalisé des travaux de maîtrise de l'énergie (14,4% en 2010 vs 12,2% en 2008). Dans un contexte de préoccupations économiques et financières cette étude montre le poids de la prise de conscience des Français, le rôle incitatif des aides financières et l'influence grandissante des professionnels et des Espaces INFO-> Energie dans la prise de décision des particuliers.

En temps de crise, des Français soucieux de réduire leur consommation d'énergie

Préoccupés par la maîtrise de leur budget, les ménages ayant répondu à l'enquête s'intéressent plus que jamais à leurs dépenses énergétiques, qu'ils sont 46% à trouver trop élevées. Ainsi, pour 4 Français interrogés sur 5, la réduction de la part de l'énergie dans le budget est devenue une priorité, principalement pour faire face à l'augmentation du coût des énergies, mais aussi pour éviter le gaspillage énergétique.

Un niveau élevé de travaux d'efficacité énergétique

Cette prise de conscience explique en partie le niveau toujours élevé des travaux de maîtrise de l'énergie réalisés en 2010 (14,4% des Français interrogés en 2010 vs 14,8% en 2009). **Près de 80% des ménages (contre 76,3% en 2009) ayant investi ont privilégié les travaux d'isolation** dans leurs logements. Parmi ces interventions, 26% ont concerné la pose de double vitrage et 12% l'isolation des toitures et combles. Les travaux d'amélioration des systèmes de chauffage et d'eau chaude sont en léger recul : 33,6% des ménages en 2010 contre 37% en 2009.

Le confort avant le montant de la facture

La principale motivation invoquée par les ménages ayant réalisé des travaux est l'amélioration du confort (31,2% vs 30,1% en 2009) qui devance cette année la volonté de réduction de la facture énergétique (31% vs 32,3% en 2009), en tête depuis 2007.

www.ademe.fr

Relations presse ADEME – Mélanie Hôpital (01 49 09 27 16) / Magali Preud'homme (01 49 09 27 92)
melanie.hopital@tbwa-corporate.com / magali.preudhomme@tbwa-corporate.com

1/2

Les ménages concernés ont, en moyenne, moins dépensé pour leurs travaux de maîtrise de l'énergie en 2010 (4396 euros par logement vs 4899 euros en 2009). Les travaux sur le chauffage sont particulièrement touchés, avec un recul des installations de pompes à chaleur, ce qui contribue à faire baisser le coût moyen d'une intervention. Il se peut aussi que, plus globalement, dans le contexte actuel les ménages hésitent davantage à investir.

Un taux très élevé de travaux effectués par des professionnels

69% des travaux de maîtrise de l'énergie réalisés en 2010 l'ont été par des professionnels. Ce chiffre, stable par rapport à 2009, confirme le poids incitatif de la TVA à 5,5% appliquée aux travaux de rénovation. 95% des ménages répondants s'estiment d'ailleurs satisfaits des professionnels auxquels ils ont fait appel. Mais près de la moitié d'entre eux attend aujourd'hui de leur part davantage de conseils sur les solutions à apporter et la performance énergétique atteinte.

Un crédit d'impôt toujours largement plébiscité

Pour financer leurs interventions d'efficacité énergétique, 84% des ménages ont par ailleurs pu bénéficier d'un crédit d'impôt développement durable (CIDD). Par ailleurs, 16% ont pu souscrire un prêt bancaire aidé (Eco-PTZ)

Méthodologie de l'enquête

Depuis 1986, l'ADEME réalise une enquête annuelle sur les comportements des ménages à l'égard des travaux de maîtrise de l'énergie dans leurs logements.

Elle a lieu en 2 phases successives :

- ⇒ un premier envoi de questionnaires par voie postale auprès d'un échantillon de 10 000 ménages, fin janvier ;
- ⇒ un deuxième envoi, en avril, s'adressant uniquement aux ménages ayant entrepris des travaux l'année précédente : soit 1424 en 2010.

L'ensemble des réponses constitue un baromètre de l'évolution depuis 25 ans des opinions et des attitudes des ménages français à l'égard de l'environnement et de l'énergie dans leurs logements.

Synthèse en ligne sur www.ademe.fr/batiment

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la triple tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, du ministère de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. www.ademe.fr